DLP 20-5-61 078917

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

5ème supplément au n° 8
Pyrénées-Orientales-Aude-Hérault-Gard

INFORMATIONS

COURTILIERES

Les courtilières sortent de terre et se promènent en surface pour s'accoupler au cours des soirées chaudes. Si l'on n'a pas utilisé un engrais insecticide, on disposera sur le sol de petits tas d'insecticides attractifs spécialement préparés pour cet usage.

TEIGNE DE L'OLIVIER

Le début de la floraison coïncidant avant l'apparition de la nouvelle génération de chenilles, il convient d'exécuter un traitement insecticide soit avec un produit arsenical soit avec un insecticide organique.

CAPNODE

La sortie de cet insecte a déjà été observée (11 mai à Montpellier). Il est probable que l'accouplement, puis la ponte, interviendront incessamment.

Il faut détruire les jeunes larves dès leur éclosion. Pour cela un insecticide doit être incorporé au sol exploré par les racines. Cet insecticide , s'il s'agit d'une poudre, sera enfoui par une façon superficielle. On peut également procéder par arrosage. Traiter également la base du tronc et le collet.

Utiliser : H.C.H. (si le sol ne doit pas porter de légumes)
Lindane
S.P.C.
Aldrine

OIDIUM DES CUCURBITACEES

Les cultures de melons ainsi que celles de courgettes, concombres, cornichons, sont touchées par cette maladie (taches blanches farineuses).

Pulvériser du Karathane , du soufre micronisé , en espaçant les traitements de 8 à 10 jours.

A montpellier, le 15 mai 1961

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLE

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

7379

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon - Le Directeur gérant : L. BOUYX

LES "VERS de la GRAPPE"

Dans le Languedoc plusieurs espèces de "Vers de la grappe" sont nuisibles à la vigne.

L'Eudémis et la Cochylis sont bien connues : ce sont les espèces les plus dangereuses. Une troisième espèce "Eulia pulchellana" est parfois responsable de dégâts dans les régions où l'état hygrométrique est en général élevé (bord de mer, vallées fraiches).

La Cochylis est surtout nuisible dans le département du Gard (Pont-St-Esprit Aimargues, Milhaud, Sommières, région nimoise), dans le département de l'Hérault (Marsillargues, St Drézery, St Hilaire de Beauvoir), dans le département de l'Aude (Limoux) et les Pyrénées-Orientales.

L'Eudémis est responsable de dégâts dans l'Hérault (vallée de l'Hérault, Valros, Caux, Montpellier, etc...)

Dans les autres départements les populations Eudémis et Cochylis sont assez souvent en mélange.

Eulia est responsable de dommages dans la plaine littorale de l'Hérault (Mauguio, Marsillargues, Marseillan) ; cette espèce est parfois très abondante.

Les chenilles d'Eudémis et d'Eulia sont d'un vert grisâtre ou jaunâtre, alors que les chenilles de Cochylis sont rougeâtres.

Ces espèces reprennent leur activité et les vols de papillons se terminent ou sont en cours. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité de ces insectes.

Les chenilles de première génération vont attaquer les boutons floraux : les dégâts seront d'autant plus importants que les chenilles seront plus nombreuses.

Dans la lutte contre la première génération d'Eudémis, on peut utiliser :

Préventivement : l'Arséniate de plomb
le D.D.T.

Curativement : le Parathion éthylé ou méthylé
le Diazinon
le Malathion
le Diptérex
la Phosdrine

Les insecticides à action préventive doivent être utilisés avant les premières pénétrations, alors que les produits à action curative doivent être utilisés lorsque les pénétrations sont visibles.

On reproche aux esters phosphoriques (Parathion, Malathion) de favoriser le développement de l'araignée rouge de la vigne "Eotetranychus carpini".

Contre l'Eudémis, les insecticides à action préventive donnent des résultats satisfaisants ; on ne doit utiliser, pour les raisons déjà indiquées, les esters phosphoriques que pour arrêter une attaque.

Contre la Cochylis et Eulia, on peut utiliser :

l'Arséniate de plomb
le Parathion éthylé ou méthylé
le Diazinon
le Malathion.

Les traitements , pour être efficaces, doivent être effectués par beau temps chaud et sans vent, surtout dans le cas d'application d'esters phosphoriques.

L'opérateur doit viser les grappes qui doivent être bien mouillées.

P. BERVILLE

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-gérant : L. BOUYX